

MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
-----  
ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION  
-----  
DIRECTION GENERALE  
-----  
LE DIRECTEUR GENERAL  
-----

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE  
*Union-Discipline-Travail*  
-----

Abidjan, le - 5 MARS 2019

N° 09 /MFP/ENA/DG

## COMMUNIQUE

Il est porté à la connaissance des candidats aux concours d'entrée en 2020 à l'ENA, qu'à l'issue de l'étude des dossiers de candidature, les résultats peuvent être consultés sur leur espace candidat.

Aussi voudrais-je inviter l'ensemble des candidats dont les dossiers ont été mis en attente, à se rendre au Service des Concours en vue de la régularisation desdits dossiers, au plus tard le jeudi 07 mars 2019, délai de rigueur.

Les candidats qui n'auront pas satisfait à cette exigence, dans le délai requis, verront leur candidature invalidée.



**TRADRE Salamata**